



FONDATION
**LOUIS LE MASSON ET
FRANÇOIS MASSON**
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

RÈGLEMENT DES BOURSES POUR ÉTUDIANTS

FONDATION LOUIS LE MASSON ET FRANÇOIS MASSON
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

ACTION DE LA FONDATION

La Fondation a été créée en mémoire de Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, et François Masson (1745-1807), sculpteur, dans le but de soutenir la création artistique, l'accès à la culture et l'art, l'éducation.

Elle mène toutes actions d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, de recherche, social, humanitaire, familial ou culturel et principalement dirigées vers :

la création artistique, la préservation, l'innovation et le développement des arts en particulier en architecture, arts visuels, sculpture ; et plus largement sous toutes les formes des industries créatives et culturelles (musique, patrimoine, spectacle vivant, photographie, livre, cinéma, audiovisuel, numérique, artisanat d'art, mode...)

l'aide aux personnes pour leur accès à l'art et à la culture

l'aide aux personnes pour leur éducation, notamment l'éducation aux métiers d'ingénieur et l'éducation artistique

l'histoire de l'art, la recherche historique et artistique

l'acquisition ou l'exposition au public d'œuvres des frères Louis Le Masson et François Masson, ainsi que celles d'autres artistes en particulier parmi leurs contemporains.

Pour atteindre son but, la Fondation peut notamment :

attribuer des bourses, dotations, dons

soutenir des artistes en résidence

organiser des appels à projets spécifiques

organiser des événements, colloques, expositions et manifestations

LA BOURSE LE MASSON

Créée en 2024 sous l'égide de l'Académie des beaux-arts grâce au soutien de Bernard le Masson, la bourse Le Masson est attribuée tous les ans. Elle a pour vocation d'aider un doctorant dont la thèse traite d'un sujet se rattachant aux périodes d'activité des frères Louis Le Masson (1743-1829) et François Masson (1745-1807), c'est-à-dire l'histoire de l'architecture, l'histoire de l'ingénierie et l'histoire de l'art entre 1750 et 1850.

Cette bourse est de 5 000 euros.

BOURSE D'ÉTUDIANT OU DE THÈSE

La Fondation peut soutenir des étudiants pour leurs études (écoles d'architectures, école des Ponts et Chaussées, histoire de l'art...).

La Fondation peut proposer des bourses liées à des projets de thèses d'histoire de l'art afin de soutenir la recherche scientifique sur la période 1750-1850.

L'ensemble de ces bourses représente jusqu'à 20 000 euros par an.

Il pourra être envisagé de soutenir la publication de la thèse.

La sélection des étudiants est faite par le bureau de la Fondation, sur proposition du jury de la bourse Le Masson.

Conditions d'éligibilité

Être inscrit en thèse de doctorat en France ou au moins en co-tutelle et en co-direction en France. Le fait de bénéficier d'une allocation de recherche n'est pas rédhibitoire.

Sélection du lauréat

Le jury de la bourse Le Masson est placé sous l'égide de l'Académie des beaux-arts et sera constitué des représentants suivants :

le Président et le Vice-président de la Fondation

deux membres du Conseil d'Administration de la Fondation

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour candidater, nous vous remercions de bien vouloir adresser à Margaux Richez (prix@academiedesbeauxarts.fr) en indiquant dans le titre du message électronique « *Bourse Le Masson* » :

le sujet de votre thèse de doctorat

une présentation de votre thèse (en français, 8000 signes max. espaces inclus) en soulignant le(s) lien(s) avec les thèmes de la Fondation Louis Le Masson et François Masson ci-dessus évoqués.

votre CV

préciser si vous bénéficiez ou non d'une allocation de recherche

deux lettres de recommandation

Prière de ne pas envoyer de pièce jointe de plus de 15 Méga en tout, ou d'envoyer les documents par Wetransfer ou système équivalent.

LE CALENDRIER

18 juin 2025 : clôture des candidatures

16-30 juin 2025 : entretien avec les candidats sélectionnés

Pour plus d'information sur la Fondation Louis Le Masson et François Masson
Cliquez ici